



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-POS-210

Déposé le : 15.11.16

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

A quand des smart communes ?

Texte déposé

Tout le monde connaît les smartphones, mais le concept de smart village est plus flou. Et pourtant les enjeux sont importants : améliorer le service et les prestations de l'administration communale, la qualité de vie, l'écologie d'une ville ou d'un village, et tout ceci grâce au numérique. Et paradoxalement de nombreuses communes ne se sentent pas outillées pour relever ce défi, et, il est vrai, les innovations existantes et à venir donnent le tournis.

Derrière le concept de smart city ou village, il y a pourtant des réalités fort utiles à une commune, indépendamment :

Pour adapter à distance le chauffage des bâtiments communaux en fonction de leur stricte occupation. Pour avoir un éclairage public économe qui s'intensifie à chaque passage de piéton ou de véhicule, et qui reste en mode minimum le restant du temps. Pour capter la durée de parcage sur un parking en plein air et connaître ainsi les dépassements des temps autorisés de parcage (comme à Vevey). Pour connaître précisément les pics de trafic en centre-ville. Pour installer une borne à l'entrée de l'agglomération qui promeut les événements en cours sur le téléphone des

arrivants. Etc.

L'objectif peut être aussi plus ambitieux : utiliser la collecte de données pour alimenter une réflexion stratégique. En voici deux exemples :

La parfaite connaissance du trafic dans une petite ville, par exemple, permettra de mieux développer les infrastructures en fonction des besoins. Elle aidera aussi à trouver des solutions pour stimuler le centre commerçant.

Dans telle ou telle région, l'analyse de la mobilité sera précieuse pour développer les transports et mieux répondre aux attentes des touristes.

Toutefois, aujourd'hui, les communes notamment doivent se débrouiller avec les savoir-faire de leurs élus de milice. Or, les compétences numériques, même générales, font souvent défaut. Dès lors que faire ? Il existe bien entendu des bureaux de conseil qui mènent la réflexion, connaissent les solutions et les acteurs. Mais cela a un prix, qui n'est pas toujours supportable pour les budgets de nos communes vaudoises.

Face à l'évolution galopante des technologies numériques, il serait judicieux que le Canton mette à disposition des communes un expert qui pourrait les guider dans leur quête d'économies d'énergies, d'optimisation des infrastructures et du tourisme.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir étudier les différentes mesures (engagement d'un spécialiste, etc.) qui pourraient aider les communes à répondre aux besoins identifiés dans le présent postulat.

Nous demandons ainsi le renvoi de ce postulat à une commission.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

Γ

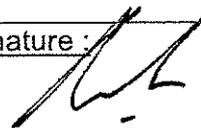
(c) prise en considération immédiate

Γ

Nom et prénom de l'auteur :

Manuel Donzé

Signature :

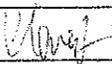
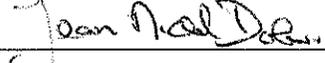
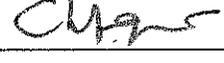
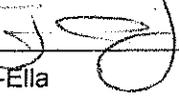


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

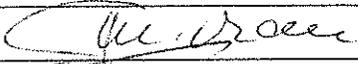
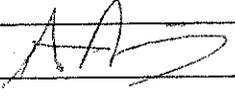
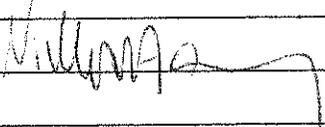
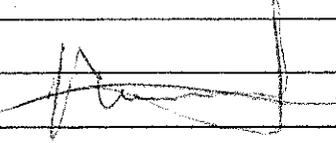
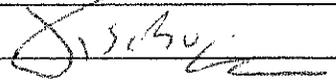
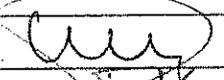
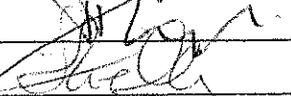
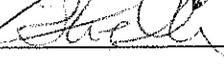
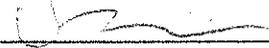
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Ansermet Jacques	Clément François 	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille 	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent 	Courdesse Régis	Freymond Isabelle 
Bendahan Samuel 	Cretegny Gérald 	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence 	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto 	Dolivo Jean-Michel 	Jaquet-Berger Christiane 
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel 	Jaquier Rémy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme 	Duvoisin Ginette	Keller Vincent 
Christin Dominique-Ella 	Eggenberger Julien	Kernen Olivier 

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc 	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe 	Stürner Felix
Marion Axel 	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas 	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel 	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Melly Serge 	Richard Claire	Uffer Filip
Meyer Roxanne 	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent 	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis 
Miéville Michel	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuarnoz Annick
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Vuillemin Philippe
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre 	Wyssa Claudine
Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien 	Züger Eric 